

Paris, le 28 avril 2010

## **Sécurité routière : Les Français s'opposent à un durcissement de la répression !**

**Résultats du sondage Ipsos sur  
« Les Français et la sécurité routière »  
réalisé pour la Fédération Française de Motocyclisme (FFM)  
en partenariat avec la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC)**

**Selon le sondage réalisé début avril, la répression routière, qui fait désormais partie intégrante du quotidien des Français, a atteint aujourd'hui son seuil d'intolérance. Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 1013 personnes représentatives de l'ensemble de la population, selon la méthode des quotas.**

**72% des Français sont fermement opposés à un durcissement de la répression routière.**

Alors que le gouvernement poursuit le durcissement de la répression en matière d'infractions au Code de la Route en appliquant une politique « zéro tolérance », l'étude Ipsos indique sans contestation que la grande majorité des Français s'oppose à un durcissement de la répression.

**86% des Français affirment qu'une infraction routière n'ayant pas provoqué d'accident, ne doit pas conduire en garde à vue.**

Devant la polémique sur les gardes à vue abusives dont 500 000 concerneraient des infractions routières, les Français remettent en cause la légitimité des gardes à vue en affirmant qu'une infraction routière n'ayant pas provoqué d'accident ne doit pas engendrer de telles conséquences.

**Les Français sont très largement favorables à ce que les petits excès de vitesse ne soient pas sanctionnés par un retrait de point.**

Les Français sont très largement favorables (**72%**) à ce que les petits excès de vitesse (moins de 10 km/h au dessus de la limite autorisée) soient sanctionnés par une amende mais ne donnent pas lieu à un retrait de points.

**Qu'en est-il des deux roues motorisés ?**

Par ailleurs, la FFM avec la FFMC et Moto Magazine ont commandé un autre sondage auprès de l'institut CSA pour interroger les Français sur les deux roues motorisés et la sécurité routière. Cette étude a été réalisée en mars 2010 auprès d'un échantillon national représentatif de 1002 personnes âgées de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

## **Les Français considèrent que le gouvernement pourrait faire plus pour adapter les infrastructures routières aux deux roues motorisés.**

Malgré certaines actions des pouvoirs publics en faveur des deux roues motorisés (normalisation des ralentisseurs, modification de glissières de sécurité, etc.), **57%** des Français estiment que le gouvernement n'agit pas suffisamment pour améliorer la sécurité des deux roues motorisés sur les routes françaises en termes d'infrastructures routières.

## **Pour les Français, les deux roues motorisés sont une solution pour désengorger les agglomérations.**

Plus de 2 Français sur 3 (**69%**) s'accordent pour dire que les deux roues motorisés permettent de fluidifier le trafic dans les villes où la circulation est très importante et où les embouteillages sont fréquents. Une fois encore, cette étude démontre que les deux roues motorisés ont leur place dans le paysage urbain.

**Monsieur Jacques BOLLE, Président de la FFM** déclare : *« Ces deux sondages démontrent d'une part que l'axe de la répression largement mis en avant par le gouvernement a atteint aujourd'hui ses limites. Si l'on veut continuer à voir baisser les chiffres de la mortalité sur les routes, il faut enfin commencer à explorer d'autres voies et notamment celles de la formation ainsi que des infrastructures routières qui, comme le constatent les Français, ne sont guère adaptées pour les deux roues motorisés. D'autre part, les deux roues motorisés sont plébiscités par les Français comme une solution pour fluidifier la circulation en ville. »*

**Monsieur Philippe LEDUNCQ, Membre du Bureau National de la FFMC** déclare : *« Aujourd'hui, le deux roues motorisé est reconnu par le grand public comme une alternative crédible aux difficultés de circulation. Le parc continue d'ailleurs d'augmenter, +60% depuis 10 ans et constitue 15% du trafic dans Paris intra muros. Pourtant, le deux roues motorisé reste le grand perdant de la politique de sécurité routière qui empile les mesures répressives et passe à côté des facteurs majeurs d'insécurité que sont la fragilité de ses utilisateurs, notamment vis à vis des infrastructures routières. La reconnaissance effective par les pouvoirs publics de leurs spécificités, notamment dans la formation de l'ensemble des usagers de la route devient plus que jamais indispensable. »*

### **– Etudes disponibles sur simple demande –**

#### **A propos de La Fédération Française de Motocyclisme (FFM)**

Créée en 1913, la Fédération est délégataire du Ministère en charge des Sports afin de gérer et promouvoir l'activité motocycliste en France. Elle regroupe 27 Ligues Régionales, 1300 clubs affiliés, 70 000 licenciés, 100 000 adhérents et 7 disciplines (Vitesse, Motocross, Enduro, Trial...). Elle dispose d'un budget de 14 M € et emploie 50 permanents. Ses missions sont multiples : organiser le sport moto, gérer les filières du Haut Niveau, défendre et promouvoir les pratiques quotidiennes notamment sur la voie publique, former l'encadrement, aider les clubs à organiser les activités motocyclistes. La FFM est membre de l'UEM (Union Européenne de Motocyclisme), de la FIM (Fédération Internationale de Motocyclisme) et du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français). Elle joue un rôle actif dans les plus hautes instances internationales.

#### **A propos de La Fédération Française des Motards en Colère (FFMC)**

Forte de plusieurs milliers d'adhérents et de 79 antennes départementales, la Fédération Française des Motards en Colère agit pour la sécurité et le partage de la route sur la base du développement de l'information, de la prévention, et de la formation, afin de faire prévaloir la connaissance, la prise de conscience et la responsabilisation plutôt que les mesures répressives. La FFMC défend la pratique de la moto sans corporatisme et ses usagers en tant que consommateurs et citoyens à part entière. Elle a créé au cours de ses 30 ans d'histoire, plusieurs structures économiques visant à mieux répondre aux besoins des usagers de deux roues motorisés : la Mutuelle des Motards qui assure aujourd'hui 200 000 deux roues, Moto Magazine, premier mensuel d'information moto, l'Association pour la Formation des Motards et la FFMC Loisirs.

#### **Contacts presse :**

<b>FFM</b> Pierre Bonneville Directeur de la Communication Tél. : 01 49 23 77 16 e-mail : communication@ffmoto.com www.ffmoto.org	<b>FFMC</b> Philippe Leduncq Membre du Bureau National Tél. : 06 48 20 71 00 e-mail : philippe.leduncq@ffmc.fr www.ffmc.asso.fr	<b>Agence Point Virgule</b> Vanessa Perez – Marion Lauria Tél : 01 73 79 50 74 / 01 73 79 50 67 e-mail : vperez@pointvirgule.com - mlauria@pointvirgule.com
--	--	--